

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE VIRTUELLEMENT LE 3 MAI 2022 ET PRÉSIDÉE PAR MADAME JENNIFER PETITCLERC PAGÉ, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Madame, Isabelle Paquet, membre parent, district 1  
Madame, Marie-Ève Germain, membre parent, district 2  
Madame, Jennifer Petitclerc-Pagé, membre parent, district 4

Monsieur Arnold Lynds, membre de la communauté, profil 2  
Madame Myriam Paquet, membre de la communauté, profil 3  
Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 4  
Monsieur Vincent Lévesque-Dostie, membre de la communauté, profil 5

Monsieur Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Centre de services scolaire de Portneuf  
Madame Stéphanie Dixon, enseignante  
Madame Marilyn Bernard, professionnelle non enseignante  
Madame Marie-Josée Lépine, personnel de soutien

**MEMBRES ABSENTS**

Madame Mélanie Deslauriers, membre parent, district 3  
Madame Cathy Boily, membre parent, district 5  
Madame Marie-Philippe Trépanier-Doré, membre de la communauté, profil 1  
Madame Danielle Vallée, directrice d'établissement

**SONT INVITÉS :**

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale  
Madame Monique Delisle, secrétaire générale par intérim  
Madame Guylaine Allard, directrice des Services des ressources financières et du transport scolaire  
Madame Céline Morasse, directrice des services éducatifs complémentaires  
Monsieur Éric Bard, directeur du Service des ressources humaines par intérim  
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de madame Jennifer Petitclerc Pagé. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'**ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

## 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE

Aucune question.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, madame Marilyn Bernard, dresse les faits saillants du dossier étudié par le comité avant la présente rencontre, soit le 3 mai 2022.

## 6. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

### **Appui au projet de garderie subventionnée sur les terrains du Centre de services scolaire de Portneuf à Donnacona**

**ATTENDU QUE** le centre de services scolaire a reçu une demande du promoteur de la garderie des Matelots dans le but d'acquérir une partie des terrains appartenant au Centre de services scolaire de Portneuf situés sur le boulevard Gaudreau à Donnacona (lots 3 508 439 et 3 508 440) dans le but d'y construire une garderie subventionnée;

**ATTENDU QUE** le projet de garderie s’inscrit dans la mission éducative du Centre de services scolaire de Portneuf;

**ATTENDU QUE** le projet permettrait de répondre à un besoin urgent des parents qui attendent impatiemment des places en garderie subventionnée, particulièrement dans la ville de Donnacona;

**ATTENDU QUE** ce projet soutient le développement social, culturel et économique d’une municipalité en lien avec notre déclaration de service à la communauté;

**ATTENDU QUE** le promoteur possède une solide expérience avec d’autres garderies dans Portneuf et qu’il est accrédité et reconnu par le ministère de la Famille;

**ATTENDU QUE** le groupe promoteur est intéressé à créer un nouveau lot à partir de 2 terrains appartenant au Centre de services scolaires de Portneuf (CSSP) sur le boulevard Gaudreau;

**ATTENDU QUE** la garderie serait située dans un environnement éducatif propre à sa mission;

**ATTENDU QUE** la loi permet au ministre d’autoriser un centre de services scolaire à aliéner de gré à gré un immeuble à un centre de la petite enfance ou à une garderie visés par la Loi sur les services de garde éducatifs à l’enfance pour qu’il y installe un centre ou une garderie;

**ATTENDU** la résolution de la Ville de Donnacona déposée au conseil d’administration le 27 avril 2022 qui appuie fortement les démarches du groupe de promoteurs pour l’acquisition d’un terrain appartenant au Centre de services scolaire de Portneuf dans l’objectif de construire une garderie subventionnée,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l’unanimité :

**D’APPUYER** le projet de garderie subventionnée initiée par le promoteur de la garderie des Matelots;

**DE PROCÉDER** aux démarches d’autorisation nécessaires afin d’aliéner de gré à gré ledit terrain, et ce, conditionnellement à l’acceptation du projet du promoteur de garderie subventionnée par le ministère de la Famille;

**QUE** copie de cette résolution soit transmise au groupe promoteur du projet de garderie subventionnée, à la Ville de Donnacona et au député provincial de Portneuf à l’Assemblée nationale, M. Vincent Caron.

## 7. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

## 8. AUTRES SUJETS

Aucun

## 9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 25 mai 2022.

## 10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 42.

## 11. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



---

Jennifer Petitclerc Pagé  
Présidente du conseil d'administration



---

Monique Delisle  
Secrétaire générale par intérim